P54-SENSIBILISATION AUX PRIX DE TRANSFERT

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Tout praticien de la matière douanière ou de la fiscalité.

Acheteurs produits, matières premières, composants, etc. des entreprises import-exportatrices ;Collaborateurs juniors en entreprise ou cabinet.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- Connaître la finalité des prix de transferts
- Comprendre les interactions avec la valeur en douane

Description

1. Introduction générale

- Pourquoi parle-t-on des prix de transfert ?
- Notions fondamentales et définitions

2. Fondements juridiques et champs d'application

- Le cadre international
- Le cadre français
- Quelles opérations sont concernées ?
- Les acteurs impliqués dans l'entreprise
- Cas pratique

3. Description des méthodes

- Pourquoi utiliser une méthode ?
- Les méthodes traditionnelles
- Les méthodes transactionnelles de bénéfices
- Exercice d'application

4. Illustrations pratiques et interactions avec les problématiques douanières

- Illustrations concrètes
- Les risques en cas de mauvaise gestion des prix de transfert
- Prix de transfert et douane : quelles interactions ?

Conclusion

- Synthèse

Les participants pourront monter en compétences en suivant par la suite notre module "Valeur en douane et Prix de transfert" sur une journée.

Prérequis

Aucun prérequis.
Préconisations : Avoir une première expérience au sein d'une entreprise évoluant à l'international.
L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.

Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)

Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.

Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.